

## **La MRC de Lotbinière renouvelle la subvention pour les produits d'hygiène corporels durables**

**Sainte-Croix, le 28 octobre 2021** – La MRC de Lotbinière annonce le renouvellement de la subvention pour l'achat de produits d'hygiène corporels durables. Cette initiative s'inscrit dans l'un des objectifs du plan stratégique 2019-2022, soit d'optimiser la gestion des matières résiduelles.

« Le fort engouement lors de la mise en place de la subvention en février dernier a démontré l'intérêt et la pertinence d'une telle initiative. L'ensemble des maires a donc consenti à son renouvellement avec une enveloppe budgétaire de 6 000 \$ » a précisé M. Normand Côté, préfet de la MRC de Lotbinière. Soulignons que dans sa vie, une femme utilisera entre 10 000 et 15 000 protections hygiéniques jetables représentant 1,5 tonne de déchets et que celles-ci peuvent prendre jusqu'à 450 ans à se dégrader dans l'environnement.

Pour être admissible à la subvention, il faut être résident de la MRC de Lotbinière et remettre les pièces justificatives d'achat effectué en 2021 pour des coupes menstruelles, des sous-vêtements menstruels lavables, des serviettes hygiéniques ou des protèges dessous lavables. Ainsi, 50 % des frais rattachés à l'achat de ces produits seront remboursés, jusqu'à un montant maximal de 100 \$ par utilisateur.

Il est à noter que le programme d'aide prendra fin lorsque l'enveloppe sera épuisée. Pour avoir plus de détails ou pour compléter une demande, [visitez le site Internet de la MRC de Lotbinière](#).

- 30 -

Source :

Karine Thomassin  
Conseillère aux communications  
418 926-3407, poste 242  
karine.thomassin@mrclotbiniere.org

Information :

Michèle Lemay  
Secrétaire à l'ingénierie et à l'administration  
418 926-3407, poste 250  
michele.lemay@mrclotbiniere.org